



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pensions

Question écrite n° 80030

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire sur les propositions exprimées dans l'étude réalisée à l'initiative du Comité d'entente des grands invalides de guerre. Rappelant l'importance de la participation des associations du monde combattant à la composition des tribunaux de pensions, le Comité suggère de former quelques-uns de leurs membres au droit des pensions militaires d'invalidité (PMI). Il le remercie de bien vouloir lui faire part de son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80030

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Anciens combattants et mémoire

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mai 2015](#), page 3851

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)